Branoux (30). Un élève de 11 ans exclu de cantine pour une semaine, le maire se défend d'être raciste

17/12/2012 à 21h50

Un élève de 11 ans a été exclu pour une semaine de la cantine de l'école, à compter de lundi. Soit jusqu'après les vacances scolaires de Noël. Une sanction disproportionnée à la suite de banals jets de yaourts selon sa mère, Stéphanie Costa. Par ailleurs mère de trois autres enfants, à sa seule charge dont un bébé de trois mois, la jeune femme qui cherche du travail est hébergée depuis un an et demi chez une habitante du village, et sans moyen de locomotion.

Elle signale être dans l'incapacité d'aller chercher son fils, lequel n'aura d'autre choix que de rester entre 12 h et 14 h en dehors de l'établissement en plein hiver. "*Quand un enfant fait des bêtises, on le punit, on ne le met pas dehors*" s'indigne Christine Gagnet, une proche de la maman.

"*Il est lamentable d'être obligé d'en arriver là, la mesure peut paraître dure et pénible*, déplore Alain Rey, maire de Branoux, *mais c'est peut-être la seule façon de faire prendre conscience qu'il y a des limites à ne pas dépasser. Nous avons fait preuve d'une longue patience. Mais il s'agit d'un enfant qu'on ne parvient plus à maîtriser, et qui a insulté à de multiples reprises les trois dames qui gèrent la salle de cantine où déjeunent tous les jours une quarantaine d'enfants.*"

Élu d'un village de 1 500 habitants, Alain Rey, se défend d'être "raciste" et souligne avoir déjà aidé Stéphanie Costa, en difficulté, "*Le CCAS est fait pour ça, c'est normal. Mais le maire n'a pas vocation à se substituer à la famille pour élever les enfants*" estime-t-il. *Nous avons cherché à*

rencontrer la mère, elle ne s’est même pas déplacée. Quelqu’un est déjà venu en voiture chercher des bons de cantine pour elle. Dans l’immeuble social où elle habite, il y a des problèmes de voisinage, au point que des agents d’Habitat du Gard vont devoir se déplacer. Cette décision vise à faire comprendre à la famille qu’il faut se calmer.”
Midi Libre